

# Le petit Fontenaysien

Magazine  
à l'usage  
des parents

OCTOBRE / NOVEMBRE 2008

dossier

## À quelle sauce l'école va-t-elle être mangée ?



# La municipalité se mobilise pour l'école

Le gouvernement vient de supprimer 11 200 postes d'enseignants et veut poursuivre en 2009. Confronté au mécontentement, il fait mine de s'attaquer aux réelles difficultés scolaires en mettant en place un dispositif de soutien scolaire aux contours mal définis après la classe et d'accompagnement éducatif hors du temps scolaire.

L'Inspecteur d'académie annonce pour 2009, toujours sans concertation, l'école le mercredi matin et la fin de la classe les autres jours à 15 h 45. Ces dispositifs bouleversent l'organisation de la journée scolaire des enfants, celle des études, des centres de loisirs, des activités sportives et culturelles conduites par la ville. Parallèlement l'État a décidé d'organiser un service minimum d'accueil dans les écoles pour remplacer les enseignants

absents notamment en cas de grève. Les maires de gauche du Val-de-Marne ont informé l'Inspecteur d'académie de leur refus d'appliquer ce texte. Il porterait atteinte au droit de grève, pourrait s'étendre à d'autres absences d'enseignants, les communes devenant des supplétifs de l'Éducation nationale et les boucs émissaires face aux problèmes rencontrés par les parents.

Personne aujourd'hui ne conteste que des mutations profondes sont nécessaires ; mais elles doivent être organisées sérieusement, dans le cadre de notre système d'Éducation nationale. Les réformes de l'école relèvent d'un grand débat, elles doivent réellement mettre au centre du projet les besoins de l'enfant, les ambitions de réussite de tous les élèves.

Pour y contribuer, la municipalité de Fontenay, comme d'autres villes, a décidé d'ouvrir ce débat aux citoyens ainsi qu'à tous les acteurs de la communauté éducative.



Jean-François Voguet  
Sénateur-Maire

## sommaire

**Nouvelle adresse des avocats spécialisés en droit de la famille** page 3

**À quelle sauce l'Éducation nationale va-t-elle manger l'école ?** pages 4-5

**La boîte à images : retour sur quelques moments forts** pages 6-7

**Un centre de vacances très international** page 8

**À Pontcirq, pas de congé pour la démocratie** page 9

**Quand Cocherel accueille les tout-petits** page 10

**Le théâtre, c'est bon pour les enfants** page 11

### Le petit Fontenaysien

Magazine d'information de La Caisse des écoles,  
édité par la direction de la Communication de Fontenay-sous-Bois  
40, rue de Rosny, tél. : 01 49 74 74 30 • fax : 01 49 74 74 54

Courriel : [dircom@fontenay-sous-bois.fr](mailto:dircom@fontenay-sous-bois.fr)

Directeur de la publication • Jean-François Voguet

Directeur de la communication • Thierry Charret

Conception graphique et réalisation • Anatome

Rédaction • François Toulat-Brisson

Photographes • Patrick Deby, Eric Hédoux

Impression • Imprimerie municipale

# Familles, parlez en présence de votre avocat

Des avocats spécialisés en droit de la famille conseillent gratuitement les Fontenaysiens depuis plus de 10 ans. La permanence a changé d'adresse mais garde toute son utilité.

Pour Maître Martine Baudrier, qui participe à l'aventure depuis le tout début, en 1998, regrouper en un même lieu tous les services d'accès au droit n'est pas seulement plus pratique, c'est surtout un gage d'efficacité. Au Point d'accès au droit et à la médiation, le PADM, on peut en effet rencontrer des avocats, mais aussi des notaires, des huissiers de justice, le correspondant du Parquet et de l'aide aux victimes, des associations de chômeurs, de consommateurs ou de locataires, etc. « Si je me trouve face à une question pointue dans un cas de liquidation de régime matrimonial par exemple, explique M<sup>e</sup> Baudrier, je peux orienter mon interlocuteur vers la permanence des notaires qui a lieu ici. Un problème de racket ? On peut aller voir le délégué du Procureur. » Cette proximité établit des passerelles immédiates entre des professionnels qui, jusque-là, connaissaient leurs existences respectives, mais



travaillaient moins directement ensemble.

Huit fois sur dix, les personnes qui viennent à la permanence sont des femmes. L'essentiel des questions concerne les conséquences d'une séparation du couple : violences, morales ou physiques, non-paiement de pensions alimentaires... Les enfants constituent l'autre motif principal de consultation. Enfants en perdition, qui ne rentrent plus dormir, traînent dans la rue, sèchent l'école, ont de « mauvaises fréquentations », se droguent, sont victimes d'abus... Inlassablement, avec patience, compréhension et conviction, Me Baudrier écoute, renseigne sur les aides possibles et sur

les procédures, les démarches à accomplir et les courriers à rédiger, donne des nouvelles des plaintes déposées... En sachant s'investir mais aussi passer le relais. « Quand de petites choses ont pris une ampleur disproportionnée, j'essaie d'apaiser le conflit ou j'adresse la famille au médiateur. Quand la situation est vraiment compliquée ou que les rapports familiaux sont trop tendus, je conseille de recourir à une thérapie familiale. » En 10 ans de permanence, M<sup>e</sup> Baudrier a constaté quelques changements. « Les gens sont un peu mieux informés sur leurs droits, mais c'est souvent un savoir assez superficiel. Mais il y a toujours cet immense besoin d'une écoute personnelle. »

Depuis le 3 septembre, la permanence spécialisée en droit de la famille a déménagé. Elle se tient le mercredi, de 14 h à 16 h 30, au Point d'accès au droit et à la médiation, 12, bis avenue Charles-Garcia 01 48 75 46 96 - padm@fontenay-sous-bois.fr



# L'école bousculée

La rentrée 2008 se déroule dans un climat d'incertitude lié aux réformes mises en place par l'Éducation nationale. Comme les autres communes, Fontenay est sommée d'appliquer des dispositifs confus et facteurs d'inégalités. Le conseil municipal d'octobre doit délibérer des conséquences de ces mesures sur la vie des enfants, des familles et de l'école. Le tour des sujets qui fâchent, avec Martine Antoine, adjointe au maire, chargée de l'Enfance, de l'éducation et de la jeunesse.

### Les nouveaux programmes

Établis sans réelle concertation, les objectifs de l'école primaire visent un retour aux «fondamentaux» (calcul et français), avec un programme alourdi mais 2 heures d'enseignement en moins par semaine. Le tout assorti de leçons de «morale».

**Martine Antoine:** «Le contenu des apprentissages n'est pas du ressort des municipalités, mais cette réforme nous interpelle. L'école participe à éduquer les enfants pour en faire des citoyens responsables, aptes à

penser par eux-mêmes. Réduire l'enseignement à un apprentissage minimum relève d'une pression idéologique. Cela creusera les inégalités : dans un milieu aisé, ce que ne fait plus l'école sera assumé par la famille. Ceux qui n'ont pas de moyens devront se contenter du ... minimum scolaire.»

### Quelle lutte contre l'échec scolaire ?

Avec la suppression de 3 000 postes d'enseignants spécialisés, les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)

sont en voie de disparition, privant 150 000 écoliers d'un soutien adapté et efficace.

**Martine Antoine:** «La lutte contre l'échec scolaire est un enjeu majeur. La Ville fait ce qu'elle peut dans ses domaines d'intervention, mais les mesures prises par le ministre de l'Éducation nationale ne peuvent que creuser les inégalités sociales. Dans les semaines qui viennent, la municipalité va proposer à la communauté éducative, parents compris, des moments d'échanges sur tout ce qui participe à la réussite éducative.»

## Les heures de soutien

La semaine d'école compte 2 heures en moins par semaine pour tous les élèves. Ceux qui rencontrent des difficultés devraient « bénéficier » de 2 heures de soutien hebdomadaire, sans adaptation des rythmes scolaires.

**Martine Antoine :** « Cette réforme est un vrai sac de nœuds. Elle est imposée aux enseignants et aux mairies qui gèrent les écoles. L'Inspection de circonscription a d'abord proposé que les heures de soutien aient lieu le mercredi matin, jour où les écoles accueillent les centres de loisirs. Nous avons refusé : outre les problèmes d'occupation de locaux, cela signifiait que les enfants en difficulté seraient privés de centre de loisirs. Finalement, le choix du créneau horaire

de ce soutien incomberait à chaque enseignant. C'est ingérable et impossible à mettre en œuvre sans concertation préalable. Toute l'organisation de l'accueil périscolaire, les horaires de travail et les responsabilités des agents territoriaux en seraient modifiés. Cela ne se décrète pas en juillet pour être appliqué en octobre ! »



## Une fausse bonne idée

Un nouveau dispositif d'accueil des enfants après l'école est dans l'air, même si son application est pour l'instant reportée. Pris en charge par l'Éducation nationale, cet accueil gratuit (pour l'instant...) d'une heure et demie, propose une aide aux devoirs, une « ouverture artistique et culturelle » (notamment linguistique) et comporte « une dimension sportive ». Génial ? Pas vraiment. À l'inverse des « études du soir », assurées

par des enseignants, l'accueil pourra être réalisé par des étudiants, des parents, des « intervenants extérieurs ». Qui juge de leurs compétences pédagogiques ? Que deviennent les associations qui font du soutien scolaire au cœur des quartiers ? Quant à la « dimension sportive », où se déroulera-t-elle sérieusement et sans risques, alors que les équipements sportifs de la ville sont tous utilisés durant ces créneaux horaires ?

## Service minimum d'accueil

La loi impose désormais aux communes de prendre en charge l'accueil des écoliers à partir de 25 % d'enseignants grévistes, principalement en mobilisant les employés municipaux.

**Martine Antoine :** « J'y vois une remise en cause du droit de grève. L'État se défait sur les communes des conséquences des conflits qu'il suscite. Le maire est-il censé envoyer jardiniers ou archivistes remplacer les maîtres et les maîtresses ? En cas de grève de toute la fonction publique le même jour, enverra-t-on l'armée pour s'occuper des enfants ? Après tout, aucune qualification pédagogique n'est exigée ! C'est grave et dangereux. »

## Les « orphelins de 4 heures »

Le président de la République veut éviter de voir les écoliers livrés à eux-mêmes après l'école et avant le retour de leurs parents.

**Martine Antoine :** « Je trouve cette expression horrible et culpabilisante pour les parents. À Fontenay, l'accueil après l'école est assuré lors des « temps de loisirs courts », sur 22 centres, matin et soir en maternelle et le matin en élémentaire. »

## la boîte à images



Avec ou sans soleil, Fontenay-sous-Soleil a, cette année encore, fait un tabac. Avec papa ou maman, comme avec le centre de loisirs, les enfants adorent.



La Journée fontenaysienne des associations sportives, un moment exceptionnel et dynamique pour découvrir les innombrables possibilités offertes aux enfants (et aux grands) de faire du sport.





Lors du traditionnel Rendez-vous de la rentrée, à la fois studieux et festif, les écoliers avaient droit à des fournitures scolaires offertes par la municipalité. Un cadeau bienvenu en cette période de pouvoir d'achat en baisse.



Grâce à la diversité de ses équipements municipaux pour la petite enfance, aux deux crèches collectives départementales et à ses structures associatives, Fontenay est une des villes du Val-de-Marne où les bébés sont les mieux accueillis.



La semaine et le festival des Droits de l'enfant, ça se prépare. Avec le centre de loisirs Romain-Rolland, des gamins se transforment en journalistes pour le magazine municipal. D'autres, au centre de loisirs Pasteur, sur le thème du développement durable, ont réalisé une affiche en matériaux de récupération.

# L'internationale anti-soupe

En juillet, Stéphanie Potel a dirigé un centre de vacances qui réunissait des Fontenaysiens de 12-13 ans et des enfants de Marinha Grande (Portugal), Val Tidone (Italie) et Brovary (Ukraine), villes jumelées avec Fontenay. Retour sur une expérience réussie



## Comment les enfants ont-ils communiqué entre eux ?

**Stéphanie Potel :** « Nous avons fabriqué des « tableaux de communication » avec des formules usuelles dans les 4 langues et un panneau « journée-type » sur le même principe. Les enfants se parlaient dans un anglais... assez rudimentaire. Heureusement, les gestes et les mimiques expressives remplaçaient les mots manquants. Du genre « you, play foot ? » en désignant l'interlocuteur puis le ballon. Ça marchait très bien. La communication a été plus facile entre les jeunes eux-mêmes qu'avec les animateurs, parce que les enfants s'adaptent vite les uns aux autres en jouant ensemble. »

## Lors des jeux, y avait-il des équipes nationales ?

**S.P. :** « Non. Les enfants ont été mélangés dans les groupes d'activité (spéléo, équitation, canoë), les ateliers (cuisine, poterie, danse, porte-clés...), les dortoirs et à table. D'ailleurs, la cuisine a parfois bien aidé à la compréhension générale : devant la soupe aux vermicelles trop fade, les protestations étaient internationales.

Les amourettes ont également joué un grand rôle pour se comprendre ! La boum a accéléré les échanges : de grandes amitiés sentimentales ont duré tout le temps du séjour. Cela a moins concerné les Ukrainiens, un peu plus jeunes et surtout intéressés par le sport. »

## Avez-vous noté des spécificités culturelles ?

**S.P. :** « J'ai constaté que les préoccupations liées à l'âge ne se traduisent pas de la même façon. Avec la musique, par exemple. Les Fontenaysiens écoutent des chanteurs français, américains ou allemands, tandis que les autres enfants écoutent presque exclusivement des chansons dans leur langue. Pour les jeunes de Fontenay, fringues et coiffure semblaient également plus importantes que pour les autres, pourtant tout aussi préoccupés de séduire ! De plus, les gamins de notre ville n'hésitaient pas à danser, la tecktonik, le hip-hop, les slows... De manière générale, les petits Fontenaysiens se sont montrés ouverts et très dégourdis. »

## Et au niveau gastronomique ?

**S.P. :** « Les Fontenaysiens étaient les seuls à manger des légumes sans y être obligés ! Je pense que cela est à mettre au crédit de la restauration scolaire, qui, dans notre ville, favorise l'équilibre nutritionnel. Mais, d'une manière générale, il n'y avait pas de grandes différences. Ils n'avaient qu'une envie : se retrouver entre eux, jouer, faire la fête ! Et au moment des adieux, pas besoin de traduire : ils ont tous pleuré ! »

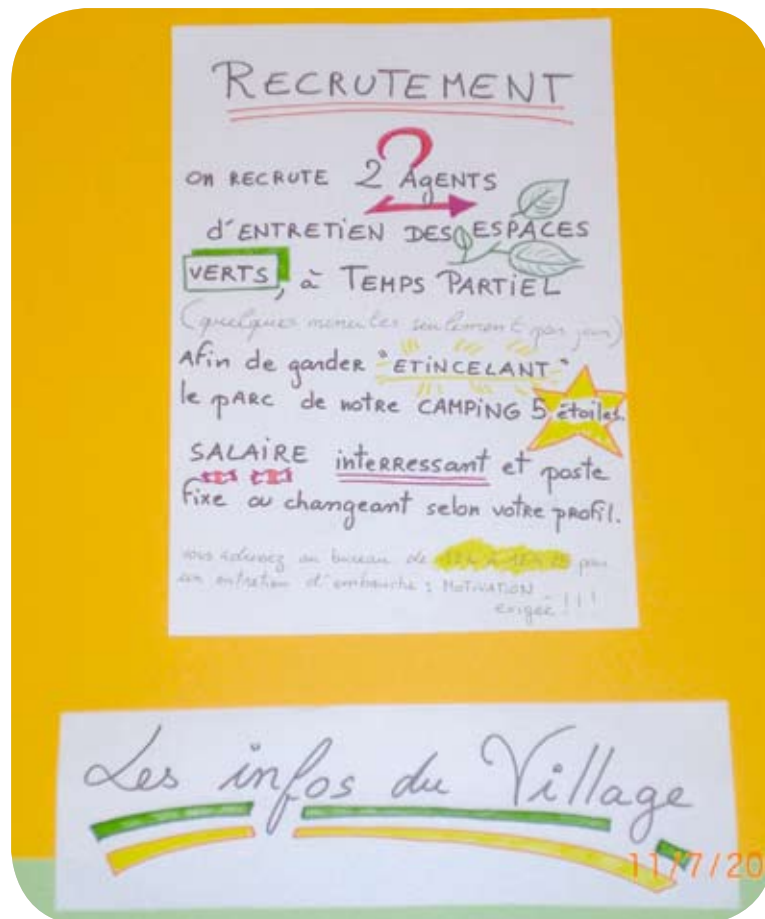
# Pas de Vacances pour la démocratie

Vacanciers et responsables, c'est possible? La preuve par un séjour à Pontcirq.

Le centre de Pontcirq, dans le Lot accueille chaque année des 10-13 ans pour un séjour nature et arts du cirque. En juillet, les animateurs ont décidé de mettre en place un fonctionnement en village, avec ses citoyens, ses élus et des responsabilités pour chacun.

Les bagages à peine posés, les enfants sont informés des lois (pardon, des «règles de vie») qui vont régir le village. Dans la foulée, les jeunes vacanciers-citoyens élisent un maire parmi les animateurs. C'est Louis, directeur adjoint de la colo, qui est élu. Son programme électoral (deux boudes, des veillées, un jeu du casino, une excursion camping...) était attrayant mais réaliste, et a d'ailleurs été appliqué. Il est vrai que Louis, animateur en centre de loisirs, était connu de nombre de ses électeurs: l'expérience de terrain, ça paye!

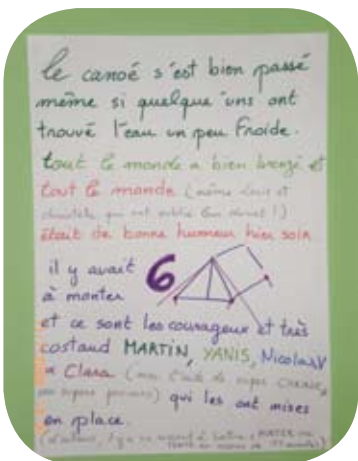
Lors de réunions, présidées par les enfants sous le regard du maire, remarques et idées des jeunes participants sont discutées et prises en compte. «Le premier conseil a été un peu mollasson, les suivants bien plus dynamiques», raconte Karine But, directrice du séjour. Ça n'a pas été



facile pour eux de gérer les prises de parole, mais tout le monde s'écoutait, ce qui n'est déjà pas mal!» Rude travail pour le secrétaire chargé de rédiger le compte-rendu affiché le lendemain... Une équipe de journalistes est aussi recrutée, qui publiera cinq éditions d'un journal mural donnant des nouvelles des activités, et même des offres d'emplois!

L'économie étant intimement liée au politique, dès le premier Grand Jeu, chacun a reçu une somme émise par une banque créée pour le séjour, visiblement épargnée par le krach boursier. «Argent» à dépenser au restaurant, aux

ateliers comme le cirque, le salon de coiffure ou le vélo-école... Et quand le porte-monnaie est vide, le consommateur se transforme en producteur et va travailler sur l'un des stands à son tour, pour reconstituer son pécule. «Au fur et à mesure, les enfants ont pris, d'eux-mêmes, de plus en plus de responsabilités», explique Karine But. Nous avons été surpris de voir à quel point cela leur tenait à cœur.» Ainsi, ils ont eux-mêmes géré la ludo-bibliothèque, constituée de jeux et de livres mis en commun. Résultat: trois fois moins de casse et de perte que les autres années! ▶



# Quand les petits deviennent grands

Partir en centre de loisirs à 4 ans... Un vrai bonheur. Pour les enfants en tout cas. La preuve par la correspondance que les tout petits ont eue avec leur famille. Par la grâce d'animateurs aux petits soins.

Ils s'appellent Mamady, Augustin ou Gloria; Bilel, Dorian ou Thomas; Théo ou Joseph; Maud, Wilson ou Capucine; Prudence ou Yoann. Les plus petits avaient quatre ans, ceux de six ans étaient pour une fois les «très grands». Et, fièrement (en écrasant vite



fait une toute petite larme) ils ont quitté papa-maman pour une dizaine de jours, cet été, et ont découvert les joies de la campagne au château de Cocherel, en Seine-et-Marne. Dur pour les parents? Sans doute. Mais «trop génial» pour les enfants. La preuve par les messages qu'ils ont envoyés jour après jour, par l'intermédiaire de leurs animateurs, pour raconter leurs découvertes. Florilège.

«Hier matin nous avons commencé notre projet théâtre, nous avons choisi nos personnages et écrit l'histoire.»

«Avant de nous coucher nous avons fait des petits jeux: l'endormisseur et le roi des clefs.»

«Aujourd'hui, entre le vélo, les jeux de marionnettes et la fabrication des cadres photos, on s'est bien amusés.»

«On est allé au camping; on a mangé des brochettes, des bananes au chocolat et des chamallows grillés. Pour la veillée, on a chanté autour du feu.»

«Hier matin nous avons fait du poney. C'était une balade géniale. On a vu des champs de blé.»

«On a rencontré Arlequin et Colombine, nous devons reconstituer un puzzle et faire des jeux dans le parc.»

«Nous avons peint les décors de notre théâtre.»

«À la kermesse, on a joué à plein de jeux et on a mangé des crêpes puis place à la baignade dans la pataugeoire.»

«Nous avons à nouveau vu Colombine, Arlequin, la sorcière, nuage dansant, dame nature, Arcaon et Rascasse le militaire. Le soir nous avons fait une boum.»

«Hier, c'était zap conte; les animateurs commençaient



une histoire et nous devons la poursuivre.»

«Coucou, chers parents. Ce matin nous avons fait du poney en manège et de la voltige.»

«Nous sommes allés visiter une ferme en car. Il y avait des poules, des cochons, des moutons, des oies et des vaches. Ensuite nous avons vu une vidéo sur la fabrication du lait puis nous avons fait du beurre.»

Qui prétend qu'on ne peut pas passer des vacances «trop géniales», même sans ses parents, quand on a 4 ou 5 ans? ▶

# Le théâtre, c'est bon pour les enfants

«*L'hiver, quatre chiens mordent mes pieds et mes mains*». En voilà un nom, pour une pièce destinée aux enfants. Intrigant et terriblement violent. Une fois qu'on a bien grandi et qu'on se méfie des ruses des poètes, ça refroidit, des titres pareils. De fait, c'est l'hiver, dans l'histoire. «*Un homme et une femme. Lui sort du bois, elle vient des pays de neige. C'est une rencontre de fortune.*» On lit le texte de la plaquette, vraiment, c'est pour « à partir de 8 ans »? Hou la la... ça va être sinistre, hermétique, les gosses vont décrocher, poser des questions impossibles.

Raté: ils rigolent, tremblent, boivent l'histoire bouche bée. Gagné: ils posent des questions. Ils sont embarqués. Un trait de lumière qui fait fil à linge, pour eux c'est naturel. Explorer les saisons qui habitent le cœur des gens, ça ne leur fait pas peur. D'un coup, on réalise que nos gosses ne sont pas condamnés aux spectacles bébêtes, aux «disneyseries» de Noël. Récompensé par le Molière 2008 du «Meilleur spectacle jeune public», «*L'hiver...*» est la dernière création de Philippe Dorin et Sylviane Fortuny, les fondateurs de la compagnie «Pour Ainsi Dire». Avant, il y a eu «*Le monde, point à la ligne*», «*En attendant le Petit Poucet*», «*Dans ma maison de papier, j'ai des poèmes sur le feu*» et «*Ils se*

**La compagnie «Pour ainsi dire», en résidence à Fontenay, Molière 2008 du meilleur spectacle jeune public, enseigne la lecture du théâtre aux écoliers de Fontenay.**

*marièrent et eurent beaucoup*». Que des titres à dormir debout, des contes à rêver les yeux ouverts. Avec ses pièces, Philippe Dorin n'arpente pas l'imaginaire avec des bottes de sept lieues. Il préfère le jalonner de petits cailloux blancs. Ses textes sont soutenus par une exigence littéraire qui ne déboussole pourtant pas les enfants.

La compagnie est en résidence à Fontenay depuis 2003. Pour une troupe, être en résidence est un soutien, une reconnaissance. Et un engagement: la compagnie travaille toute l'année avec les écoliers de Fontenay et leurs enseignants. Dix classes, du CM1 à la 6<sup>e</sup>, invitées à la lecture du théâtre contemporain. «*Les*



*L'hiver quatre chiens...*

*enfants adorent cette pratique, constate Sylviane Fortuny. C'est direct, sans artifices, sans grandes descriptions, c'est varié et ça parle de sujets de société sur lesquels on leur demande rarement de s'exprimer, les conflits, l'immigration... En osant dire des choses dans les mots des autres, ils jouent, mais ça les fait grandir!*» Et chaque fin d'année, les classes se retrouvent pour une représentation salle Jacques-Brel, pour lire un extrait de leur pièce et s'écouter les uns les autres. Passant de la salle à la scène, de l'ombre à la lumière, c'est à leur tour de nous emmener en voyage. ▶



*... mordent mes pieds et mes mains.*

# Semaine: et: Festival

## des Droits de l'enfant

Des services municipaux et des associations mobilisés pour préparer ces événements

Des petits rédacteurs collaborent à la rédaction de *Fontenay notre ville* de novembre qui donnera une large place à ce sujet.

Un groupe d'enfants « passeurs d'images » participe, pendant les vacances d'automne, à un atelier de programmation au cinéma municipal pour choisir un film sur ce thème. Il sera diffusé pendant la semaine des Droits de l'enfant.

Journée de réflexion pédagogique avec l'ensemble des animateurs du service de l'enfance sur la situation des droits de l'enfant aujourd'hui.

Préparation de spectacles, d'ateliers, de rencontres dans les centres de loisirs et les ludothèques.

Rendez-vous dans les structures de loisirs pour proposer votre aide et continuer à préparer ensemble cette initiative.

Semaine des Droits de l'enfant (du 20 au 29 novembre)

Festival des Droits de l'enfant (les 28 et 29 novembre, salle Jacques-Brel)